

Quinzaine du 4 au 17 octobre

Silenceo

PRIX : 7 F

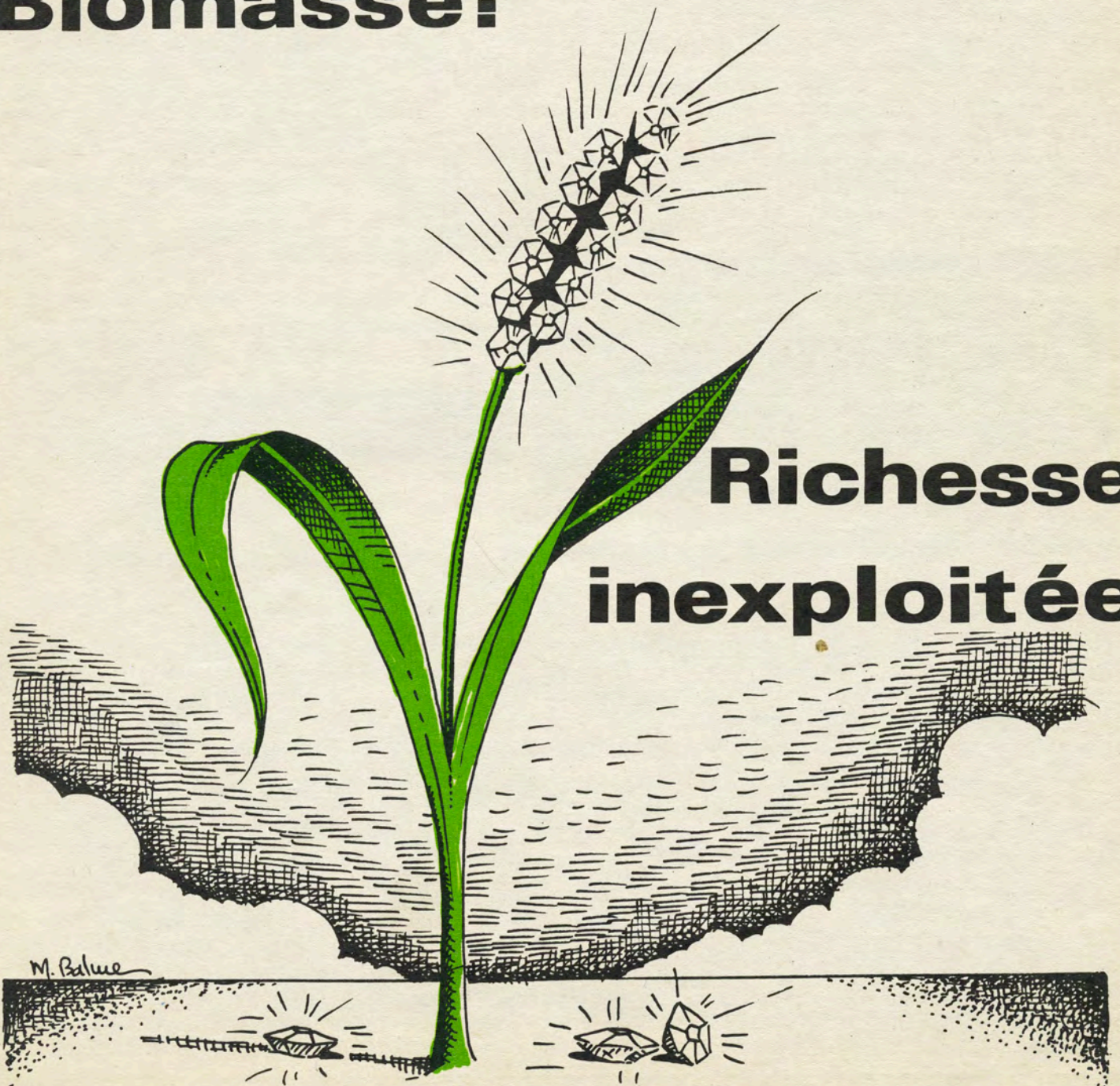
JOURNAL ECOLOGIQUE RHONE-ALPES

N°1

Biomasse :

Supplément à Superpholix - N° de Commission Paritaire 60838

Richesse inexploitée





Faire recycler vos vieux journaux, c'est bien mais pour ne pas faire les choses à moitié, vous ne devez pas oublier qu'il y a deux extrémités à la filière du papier recyclé. Pour développer le mouvement, il vous faut écrire sur papier recyclé et si



NE GASPILÉZ PLUS LE PAPIER !
ECONOMISEZ LES ARBRES, L'ENERGIE, L'EAU.

Vous pouvez organiser chez vous la récolte des vieux papiers, trouver des lieux de dépôts... Les récupérateurs de vieux papiers ne se déplacent qu'à partir de 1 ou 2 tonnes (vous trouverez leurs adresses dans les pages jaunes de l'annuaire).

A Lyon, l'ARP et le Groupe Ecologique de la Doua, tous les deux sur l'Université Lyon I, 43 bd du 11 novembre, 69100 VILLEURBANNE et AVEC, 31 rue Gervais Bussièrre à VILLEURBANNE ramassent les vieux papiers. Nous, "Courant Alternatif", nous déplaçons pour venir chercher vos vieux papiers à partir d'une quantité de 200 kg.

vous pouvez: organiser la vente de papiers recyclés au détail dans votre région. Pour cela, contactez-nous: nous assurons la vente de papiers recyclés en gros pour Rhône-Alpes (et au détail à Lyon). Pour obtenir les tarifs, les points de vente actuels, écrivez-nous (+) ou passez nous voir le lundi de 14 H à 19 H au 4 rue Bodin - 69001 LYON - Tel: (7) 827-29-82.

ET POUR ETRE EN ACCORD AVEC NOS IDEES:

ce journal est entièrement en papier 100% recyclé.

(+) pour le premier courrier, on tolère du papier non recyclé.

Ce journal est le votre

REGLE DU JEU:

Ce journal se découpe en trois parties: Bottins - Annonces - Dossiers

. Dans la partie bottin: vous trouverez des fiches signalétiques d'associations. Nous les publions telles quelles dans l'ordre où elles arrivent. Le minimum est d'y indiquer votre adresse, vos horaires (permanences et réunions) ... pour le reste, vous êtes libres de mettre ce que vous voulez. Cette partie servant à compléter chaque numéro, il est possible qu'il faille attendre un certain temps avant la sortie de votre fiche.

. Dans la partie annonces: vous trouverez tous les communiqués que l'on nous a envoyés. Les communiqués doivent porter sur un événement daté et être signés par leurs auteurs. Pour être publiés dans le numéro 2, ils devront nous parvenir avant le 8 octobre et porter sur la période du 20 octobre au 5 novembre. Pour être publié dans le numéro 3, ils devront nous parvenir avant le 22 octobre et porter sur la période du 3 novembre au 18 novembre.

. Dans chaque numéro, un dossier: Les thèmes des dossiers sont choisis lors des réunions mensuelles de l'association "Courant Alternatif". N'importe qui peut proposer un dossier soit en l'envoyant à notre adresse, soit en venant le présenter à une réunion mensuelle. Un délai de deux mois environ est à prévoir entre le choix d'un dossier et sa publication (sauf urgence). La prochaine réunion publique de l'association aura lieu le LUNDI 18 OCTOBRE à 20 H - 4 rue BODIN - 69001 LYON

Il n'y a pas d'

EDITORIAL

au numéro que vous avez demandé

Depuis trois années, une bibliothèque de prêt de livres et revues sur le Tiers-Monde existe au 10 rue de la LANTERNE à LYON-TERREAUUX. Jusqu'à présent, elle était ouverte deux fois par mois. Etant donné le nombre accru de lecteurs, les responsables envisagent d'assurer une permanence, à partir d'octobre 82, tous les mercredis après-midi de 15 à 19 heures. Ce jour a été choisi pour permettre aux étudiants et aux scolaires de bénéficier de cette documentation. Celle-ci se compose:

- . de périodiques (Croissance des Jeunes Nations, Vers un développement Solidaire, Documentation Française...)
- . de livres sur les problèmes de la faim et du sous-développement,
- . de nombreux romans d'auteurs du Tiers Monde,
- . de dossiers sur les rapports Nord-Sud, agriculture, éducation...
- . de livres d'enfants (6 à 13 ans).

. Animation en milieu scolaire: les participants de la réunion du mois de juin, centrée sur l'étude des livres de géographie pour la classe de 5ème, se sont donnés rendez-vous VENDREDI 8 OCTOBRE à 20H30 au local de Frères des Hommes, 8 quai Maréchal Joffre, Lyon 2ème; ceci pour préparer un travail d'année. Tous ceux qui sont intéressés sont invités.

. Prochaine réunion du Collectif Tiers-Monde, le Mercredi 13 octobre à 20H15 à Artisans du Monde, 14-16 rue de la Bombarde, Lyon 5ème.

Réunion publique de présentation de Frères des Hommes et de ses activités, discussions, montage diapositives le Mercredi 6 octobre à 20 H 30, 8 quai Maréchal Joffre, Lyon 2ème.

TIERS

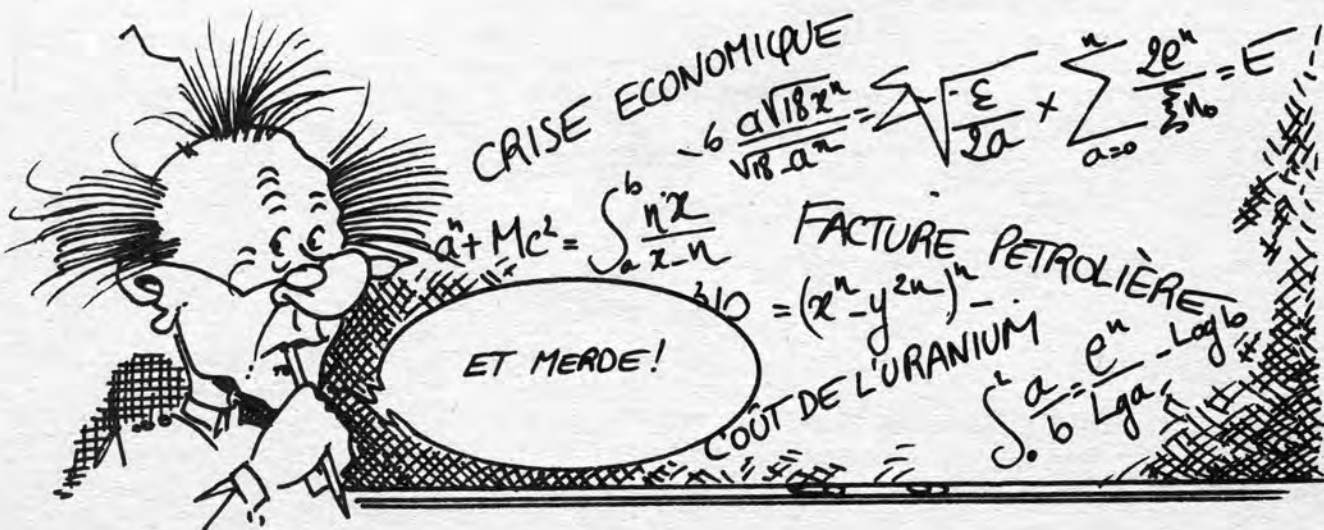
MONDE

Le Mouvement 1% Tiers-Monde lance un appel à tous ceux et à toutes celles qui sont intéressés par ce projet et qui pourraient aider à assurer des permanences en équipe de 2 à 3 personnes, une fois par trimestre ou plus. Ce travail ne nécessite pas une formation particulière sur les problèmes du Tiers-Monde mais donnerait l'occasion d'échanger ses idées avec d'autres sur ces questions et de consulter sur place une documentation variée.

Une réunion pour se rencontrer est prévue le MERCREDI 6 OCTOBRE à 15 H, 10 rue Lanterne à Lyon.

Il a trouvé la solution...

... voir page 5 .



LES DIFFERENTES TECHNIQUES

L'utilisation énergétique de la biomasse peut se faire selon diverses techniques traditionnelles ou futuristes.

LA COMBUSTION

C'est la première utilisation énergétique de la biomasse. Le feu, découvert il y a 9000 ans, a été la base de l'essor humain. Libérant chaleur et lumière, il a permis à l'homme de s'affranchir du climat, donc de se répanir sur toute la planète, d'élargir son régime alimentaire aux céréales rendues comestibles par la cuisson, permis sans doute l'essor de la parole et de la culture (ce ne sont pas les scouts qui ont inventé les feux de camp !) puis les débuts de la technologie (épieux durcis au feu, poterie, métaux, etc...).

Le matériau privilégié et traditionnel du feu est le bois. Dans certains pays, on emploie la bouse, faute de bois. Dans le monde, le bois nous fournit 15 % de nos besoins en énergie.

Les derniers progrès techniques relatifs à cette vieille méthode d'exploitation énergétique de la biomasse portent essentiellement sur le combustible, sa diversification, et surtout la diversification de sa présentation. Actuellement pour économiser le bois précieux et le destiner à d'autres usages, on utilise des plantes à rotation annuelle: paille en canne de Provence (expérience de culture près d'Arles, pour la fabrication de la pâte à papier).

On utilise bien sûr encore le bois, mais de plus en plus sous forme de sciure, granulats, plaquettes, souvent tirés des déchets de coupe. Cette présentation permet d'une part de tirer parti des déchets de l'industrie du bois, et d'autre part permet une alimentation plus pratique des chaudières, voire automatisée (tuyaux avec soufflerie par exemple). Quelques améliorations ont été apportées aux chaudières également: double arrivée d'air, par exemple qui permet une combustion plus complète.

LA GAZEIFICATION

La Gazéification est la transformation par oxydation à haute température (1000°) de la matière végétale en

gaz pauvre ($CO + H_2 + CO_2 + N_2$) à faible pouvoir calorifique. Cette opération s'effectue dans un gazogène. Les améliorations techniques ont surtout porté sur la conception des gazogènes.

On peut fabriquer des gazogènes de différentes tailles faisant fonctionner un tracteur, un camion, ou une installation industrielle. Ce gaz pauvre peut actionner un moteur soit mobile (véhicule), soit fixe (groupe électrogène). Il peut aussi servir au chauffage de locaux.

LA CARBONISATION

Ce procédé est très ancien, près de 3000 ans, et fut très utilisé avant la découverte de la houille.

La matière végétale chauffée à l'abri de l'air à des températures supérieures à 400°, se décompose en trois produits: le charbon de bois (50 % de l'énergie), un jus pyroligneux (eau + charbon de bois, 40 % de l'énergie) et du gaz pauvre comme celui des gazogènes.

Le charbon de bois est très bon combustible, son pouvoir calorifique est supérieur de 50 % à celui du bois. Il est utilisé comme combustible, facile à manipuler de par sa structure granuleuse, dans les chaudières. Le jus pyroligneux, bien que combustible, est surtout intéressant par sa richesse en produits chimiques divers... Il peut donc être utilisé en pétrochimie, en substitution du pétrole, pour certains usages.

Les progrès récents apportés à cette filière concernant surtout le jus pyroligneux, permettent son utilisation en chimie alors qu'il était autrefois traité en déchet.

Par carbonisation, on peut aussi à partir de corps pulvérulents comme la paille, produire un combustible intéressant, sous forme de granulats par séchage et compression du mélange charbon-jus pyroligneux. Ceci permet de valoriser par ce procédé, les cultures annuelles.

LES BIOCARBURANTS VEGETAUX

La production de carburants de substitution, principalement végétaux, est une préoccupation première de nombreux gouvernements (Brésil avec la canne à sucre; France avec le plan Carburol).

BIOMASSE ET ENERGIE

La BIOMASSE est l'ensemble de la matière vivante et des composés organique existant sur la terre. L'HOMME, en tant qu'animal, fait partie de cette biomasse, et est intégré aux cycles qui régulent celle-ci (cycle du Carbone, de l'Azote, chaines alimentaires, etc...)

Depuis son apparition, l'homme, comme les autres animaux utilise la biomasse pour vivre sous forme d'ALIMENTS pour se nourrir, de MATERIAUX pour se loger et se meubler, de FIBRES pour se vêtir, de sources de CHALEUR et d'ENERGIE. L'exploitation énergétique de la biomasse est très ancienne et elle n'est qu'un de ses usages possibles.

La BIOMASSE est une source d'énergie au potentiel énorme. Par photosynthèse, la biomasse transforme l'énergie solaire en énergie chimique avec un rendement de 1 à 3 %. Ainsi, à titre d'exemple, en France, un hectare de forêt qui reçoit 1200 Tep (Tonne équivalent pétrole: le Tep est la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole) sous forme d'énergie solaire, produit, avec un rendement de 3 %, 3,6 Tep par an.

Quels sont les moyens d'exploiter ces possibilités énormes de la biomasse ?

Vous trouverez ci-contre un exposé présentant les différentes techniques d'exploitations énergétiques de la biomasse. Il s'agit de phénomènes naturels, socialement neutre.

Rien n'est en soi bon ou mauvais, tout dépend de l'usage que l'on en fait. C'est cet usage de la biomasse que nous allons vous présenter.

LA FORET : MINE D'OR DEVASTEE

La forêt est le couvert végétal naturel d'une grande partie de l'Europe et elle a pratiquement disparu pour faire place aux cultures, aux villes ou aux steppes (Larzac). La forêt tempérée est extrêmement riche et foisonnante, quasiment autant que la forêt tropicale. Elle possède une flore et une faune très importante. Elle absorbe le CO2 et rejette l'oxygène, véritable usine à oxygène permettant la vie. Elle retient l'eau dans son sol et ses végétaux et favorise les précipitations (par transpiration).

suite page 7



Les alcools représentent la filière la plus exploitée actuellement. On peut remplacer partiellement ou totalement l'essence par de l'alcool dans les moteurs de voiture. Les alcools végétaux peuvent être produits de différentes façons: la biomasse riche en lignine (bois) est gazéifiée en présence d'oxygène; le gaz produit est ensuite transformé en méthanol; la biomasse est riche en sucres (betteraves, topinambours), elle est transformée par fermentation alcoolique en éthanol. La biomasse riche en cellulose peut être gazéifiée ou fermentée après hydrolyse.

Cette voie de l'alcool carburant présente de nombreux avantages: on a un carburant renouvelable, non-polluant (l'indice d'octane de l'alcool ne nécessite pas d'adjonction de plomb) mais a aussi des inconvénients: son faible pouvoir calorifique implique de gros réservoirs, sa forte activité chimique provoque une oxydation du moteur et surtout son faible rendement en limite le développement: il faut consommer beaucoup d'énergie pour le fabriquer. L'utilisation d'alcool comme carburant n'est guère rentable. Par contre, le remplacement de l'alcool de synthèse fait à partir de produits pétroliers par de l'alcool végétal est largement bénéficiaire: l'alcool de synthèse a un bilan énergétique négatif.

Les huiles végétales peuvent être utilisées dans des moteurs diesel. Mais pour l'instant, le prix de revient de l'huile végétale utilisée comme carburant n'est pas compétitif par rapport au pétrole et cette filière n'est donc pas développée.

Les hydrocarbures végétaux ont été exploités en 1936 par les Italiens en Ethiopie, pendant l'embargo pétrolier. Les Euphorbes produisent des hydrocarbures utilisables comme carburant ou en pétrochimie mais comme la filière précédente, celle-ci ne sera exploitée que lorsque le prix du pétrole la rendra compétitive.

LA METHANISATION

La méthanisation est une fermentation bactérienne. La matière organique (cellulose, sucres, amidon, voire bois) est hydrolysée par des enzymes bactériens. Puis cette population bactérienne transforme la matière organique en acides. Une

deuxième population bactérienne transforme ces acides en méthane et gaz carbonique. Cette opération s'effectue dans des cuves, des digesteurs, alimentés soit en continu par des pompes, pour les déchets liquides (lisiers) soit en discontinu, chargés et déchargés à la main, à intervalles réguliers, pour les déchets solides (fumiers).

Cette méthode biologique ne donne de bons résultats qu'à certaines conditions: matière diluée (80 à 90 % d'eau) fermentation à l'abri de l'air, température voisine de 35°C (on est souvent obligé de réchauffer la cuve (gaz sortant du digesteur, capteur solaire) pH à 7,5, brassage de la matière pour homogénéiser température et ensemencement, longue durée de la fermentation (5 à 6 semaines).

Mais ce mécanisme délicat possède de énormes avantages: il permet de traiter les déchets organiques dont le rejet en rivière pose de graves problèmes de pollution (lisiers de porcs, déchets de papeterie, d'abattoir...); le biogaz obtenu, mélange de CH₄ et de CO₂, peut être purifié et devenir du méthane pur (60 % du biogaz) soit du gaz naturel à haut pouvoir calorifique. Il peut être utilisé pour le chauffage, la cuisson, et même liquéfié de carburant; enfin le résidu de fermentation est un engrais organique très fertilisant.

Comme on le voit, ce procédé intéresse tout particulièrement l'agriculture, productrice de déchets organiques et consommatrice d'engrais. Les installations sont rentables à partir d'une certaine importance: 30 bovins ou 500 porcs. Ainsi de petites installations familiales sont parfaitement viables.

Si à court terme, la combustion peut paraître plus intéressante, à long terme, c'est la méthanisation qui l'emporte.

PROCEDES FUTURS

Des recherches génétiques sont en cours pour contrôler la photosynthèse, pour augmenter le rendement de la conversion énergie solaire-énergie chimique. On commence aussi à étudier les algues. Mais tous ces procédés en sont au stade de recherches et leurs applications n'interviendront sans doute pas avant de nombreuses années.

Cette forêt est donc indispensable à la vie, donc à l'homme, pour l'équilibre écologique et climatique de la Nature, et pour l'équilibre psychique de l'homme qui a tant de difficultés à supporter le décor de béton qu'il s'est fabriqué.

De plus, pour l'homme, cette forêt qui fut une réserve de nourriture, est actuellement une réserve de bois: matériau de construction, bois de feu, et matière première (papier). La France qui possède la plus grande forêt d'Europe, est boisée à 25 % ce qui représente 14,6 millions d'hectares. Ceci est une richesse énorme... du moins pourrait être une richesse énorme. En effet, la forêt française est très mal exploitée et est même en voie de destruction.

L'enresinement

Les feuillus ne poussent pas très vite; alors on préfère planter des résineux à croissance rapide. Mais ces résineux, financièrement intéressants, sont écologiquement désastreux: ils acidifient le sol et détruisent l'humus. Ils appauvrissent le couvert herbacé, ainsi que la faune qui manque de refuge et de nourriture. Dans ces plantations tirées au cordeau, le vent s'engouffre; dans ces monocultures d'arbres, les parasites font des ravages.

Les branchages des arbres élagués après leur coupe sont brûlés en pure perte, ou sont laissés sur place, ce qui gêne la circulation et la pousse des jeunes plants.

La forêt est mal entretenue: les broussailles prolifèrent, empêchent les jeunes plants de grands arbres de se développer. De plus, dans le midi, les broussailles et les taillis favorisent les incendies qui détruisent le couvert végétal méditerranéen. Pour remédier à cela, Jean PAIN fait un certain nombre de propositions.

L'expérience de Jean PAIN dans le Var

Jean PAIN a commencé par découvrir le rôle primordial de la matière organique dans le sol. L'apport de matière organique (compost) permet de cultiver sans engrais chimique; tous les éléments nutritifs sont contenus dans le compost, et de plus il y a économie d'eau. Cet apport améliore la terre, l'enrichit, et renforce par là même les plantes qui y poussent: augmentation de la taille, meilleure résistance, plus de vigueur.



VALORISATION DES TERRES ABANDONNEES

Pour produire ce compost, Jean PAIN va débroussailler les forêts des alentours. Les broussailles récupérées sont imprégnées d'eau, puis entassées en grosses meules. Au bout de 6 à 7 mois, le compost est prêt. Pour accélérer le processus, les broussailles peuvent être préalablement broyées. On peut extraire des calories de ce compost en y plaçant un tuyau où circule de l'eau froide qui peut se réchauffer jusqu'à 60°C (la température à l'intérieur du compost étant d'environ 70°C). Cette technique n'a pas un rendement énorme mais peut être utilisée pour des petites serres.

Pour produire de l'énergie, Jean PAIN fait appel à la méthanisation. Le digesteur est chargé de broussailles broyées et préfermentées, et est entouré de compost en formation pour le réchauffement. Le gaz produit fait marcher un groupe électrogène (un moteur de 2CV). Les résidus de digestion ou le compost peuvent être utilisés comme engrais pour la culture biologique, ou réutilisés dans la reforestation. Jean PAIN propose de généraliser son expérience.

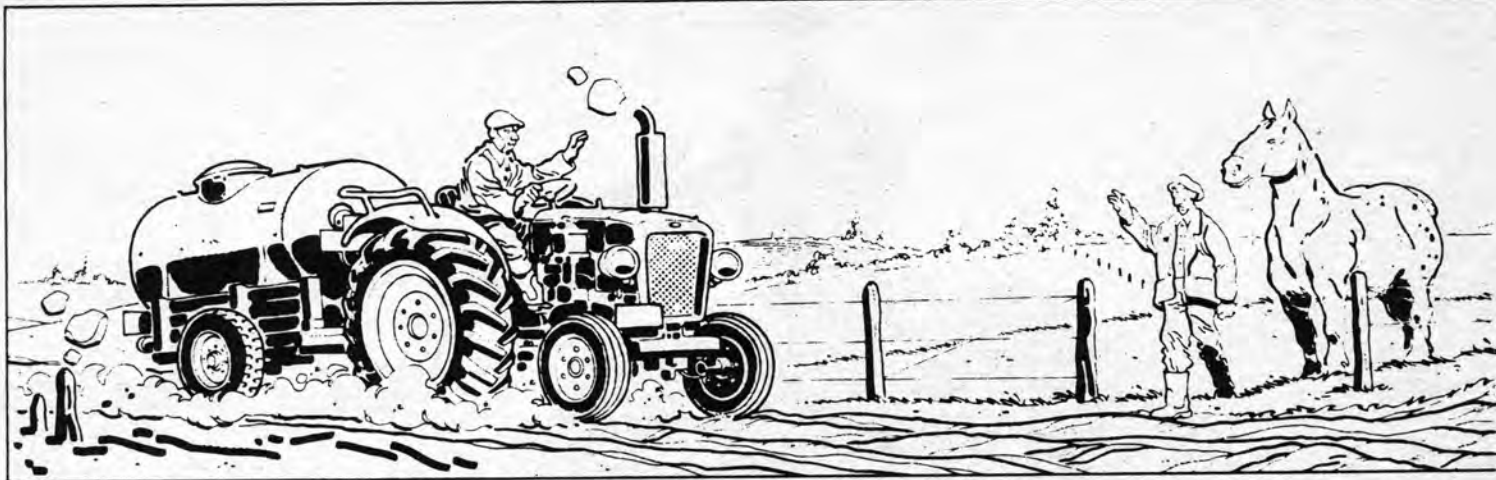
Il propose de créer dans toute la forêt provençale des unités de compostage de 1000 ha, produisant environ 6000 tonnes de compost et 900 000 m³ de gaz par an. Ces unités emploieraient 16 personnes. Il en coûterait un investissement de 4 millions de Francs amortis sur 10 ans. Cette méthode qui pourrait être généralisée à toute la forêt française, possède donc de nombreux avantages: entretien de la forêt, formation de futaies exploitables, limitations des incendies, reconstitution des forêts et du sol en région méditerranéenne, production de compost agricole, production de gaz et création d'emplois.

En France, on compte actuellement 2,7 millions d'hectares de terres agricoles abandonnées. Ce sont les montagnes, les régions de petites propriétés, de terres pauvres, sèches. Ces régions sont abandonnées par leurs propriétaires, petits paysans ne pouvant soutenir la concurrence avec les grands propriétaires français ou étrangers. Des régions entières se vident, se désertifient, au profit des grandes villes et de leurs banlieues.

Ces régions pourraient être ranimées par l'exploitation de la biomasse. Elles pourraient être reboisées en belles forêts, entretenues comme le préconise Jean PAIN, ce qui permettrait de reformer un sol riche dans ces régions souvent sèches et érodées. En effet, n'oublions pas que le sud de la France, et plus généralement tout le tour de la Méditerranée fut, il y a 2 à 3000 ans une région très riche, couverte de forêts, soigneusement cultivée, et que la semi-désertification dont ces régions souffrent actuellement, et qui entraîne cet exode rural, est due à l'homme, à ses déboisements intensifs (construction de bateaux), à certaines formes d'élevage (chèvres...). Un tel processus pourrait être inversé, en reconstituant l'écologie méditerranéenne par le reboisement et la restauration du sol.

Une autre utilisation de ces terres abandonnées pourrait être la plantation de cultures énergétiques qui redonneraient une importance économique à ces régions. quoi qu'il en soit, ces régions essentiellement rurales pourraient revivre grâce à une nouvelle orientation de l'agriculture: la production d'énergie.





METHANISATION DES DECHETS

Une des pollutions les plus graves au niveau des rivières et des lacs est la pollution organique. Les lisiers, les déchets de pâte à papier ou d'abattoirs, les eaux d'égouts, les engrais qui y sont déversés intentionnellement ou qui s'y infiltrent font périr les lacs et les rivières selon un processus lent appelé "eutrophisation". Les rivières se transforment alors en coulées de boues puantes. Une solution à cette pollution consisterait à méthaniser les déchets organiques. C'est l'expérience que mène Maurice FRANCOIS à Annolieu (Malville) dans l'Isère.

L'expérience de Maurice FRANÇOIS

Près de chez Maurice FRANCOIS, est installée une porcherie de 5000 porcs dont le propriétaire ne sait que faire du lisier. Plutôt que de le traiter dans une station d'épuration dont l'installation lui coûterait les yeux de la tête, il préfère le céder à Maurice FRANCOIS.

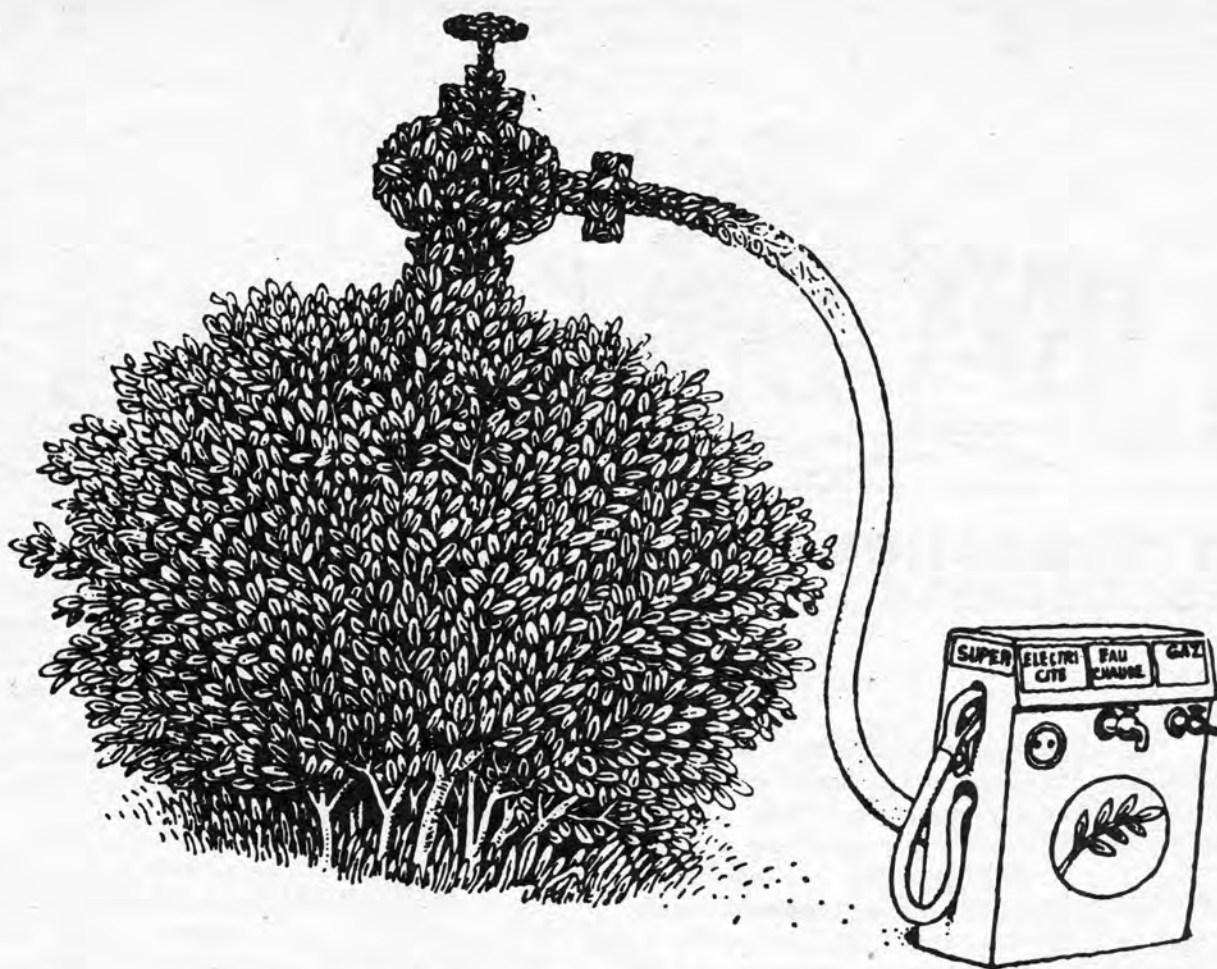
Celui-ci a installé trois digesteurs discontinus chez lui, qu'il remplit de lisier de porc. Ces digesteurs produisent à peu près une centaine de m³ de gaz par jour. Ce gaz purifié lui permet de faire la cuisine; une autre fraction est utilisé dans un appareil appelé "Totem" qui est un moteur de Fiat qui transforme par combustion ce gaz en électricité et dont les pertes thermiques

sont utilisées pour le chauffage de la maison. Le groupe électrogène produit 250 kW.h par jour; 15 sont consommé par l'exploitation, le reste est revendu à l'EDF. Il est envisagé d'utiliser le gaz également comme carburant dans les moteurs des tracteurs et autres véhicules de l'exploitation.

Les résidus de digestion produisent une boue fertilisante qu'il épand sur ses champs. Il n'a pas acheté d'engrais depuis 6 ans et ses terres s'améliorent d'années en années grâce à cet apport de matières organiques.

L'investissement au départ est important; il a été assuré par un emprunt mais les économies réalisées (chauffage, gaz, électricité, engrais...) permettent de l'amortir en 15 ans. Une porcherie de 5000 porcs produit une quantité de lisier qui permettrait 10 installations comme celle de Maurice FRANCOIS. L'électricité produite pourrait alimenter 200 foyers. Et tout cela, sans pollution, sans autre frais qu'un investissement de départ assez vite amorti.

Mis en oeuvre face à Superphé-nix, cet exemple laisse songeur. En effet, cette expérience ouvre d'intéressantes perspectives aux agriculteurs. Les terres abandonnées dont nous avons parlé plus haut, le sont parce que le petit propriétaire ne peut faire face aux dépenses d'engrais et d'énergie. La valorisation des déchets agricoles et leur utilisation comme engrais, moyen de chauffage, de cuisson, d'électricité, de carburant soulageraient les petits agriculteurs d'un poids financier énorme et toujours accru, leur permettant de continuer à vivre de leur terre. A la limite, l'agriculture, entre le bois, le méthane et autres cultures, pourrait être énergétiquement autonome.



Contre les déchets urbains

Les déchets organiques urbains (égouts) peuvent être valorisés, par compostage et par méthanisation. Des études sont en cours pour faire pousser des jacinthes d'eau sur les eaux tièdes enrichies d'effluents d'égouts. La jacinthe d'eau, plante très prolifique, peut, dans de bonnes conditions, doubler en 8 à 10 jours. Sur des eaux d'égout tièdes, un hectare de jacinthes produit 212 tonnes de matières sèche par an. L'eau d'égout est à sa sortie du bassin de jacinthe suffisamment épuré pour être rejetée en rivière.

La NASA se livre actuellement à une expérience. Une ferme d'élevage possédant bétail et volaille, alimente une petite lagune couverte de jacinthes d'eau en déchets animaux et domestiques. Un hectare de ce plan d'eau produit 0,9 à 1,8 tonne de jacinthes par jour. Cette récolte suit deux voies:

- séchage et fabrication d'aliments pour le bétail (les jacinthes sont très nourrissantes);

- méthanisation pour la production de 220 à 440 m³ de biogaz contenant 60 % à 80 % de méthane. Ce méthane est utilisé comme chauffage, cuisson et carburant. Les résidus de digestion forment un engrais très riche. L'eau purifiée peut être rejetée propre à la rivière.

Cette plante miraculeuse a malheureusement un inconvénient: elle ne pousse que dans des climats tropicaux et subtropicaux. Des tentatives d'acclimatation sont menées en Suisse permettant ainsi d'espérer la possibilité de sa culture en France.

L'exploitation des déchets est donc très intéressante. Elle allie action anti-pollution et production d'énergie et d'engrais. Le secteur agricole, gros producteur de déchets organiques, et tenu d'investir massivement en énergie et en engrais, serait le premier bénéficiaire de cette exploitation. Il faudrait adapter alors le secteur urbain pour permettre l'utilisation des égouts dans le domaine agricole.

Pour ne pas payer le 7ème sous-marin nucléaire : Refusons 3 % de nos impôts

Pourquoi refuser l'impôt ?

C'est la somme de nos impôts qui alimente le budget de l'Etat. Lorsque celui-ci vient financer des projets que nous jugeons néfastes au regard même de l'intérêt national, le refus (au moins le refus partiel) de son versement apparaît légitime. C'est une manière parmi d'autres d'instaurer un certain «contrôle populaire» sur le budget. Il importe donc de réaffirmer que **le paiement de l'impôt est un geste politique, non une formalité administrative**. Notre silence, qu'il soit indifférent, résigné ou désapprobateur, ne manque pas d'être «entendu» par le pouvoir comme une acceptation voire comme un soutien des décisions politiques prises sans que jamais nous ayons pu y prendre part.

Refuser une partie, même minime, de l'impôt, c'est refuser une démission ; c'est affirmer une responsabilité et revendiquer un pouvoir. C'est d'ailleurs pour supprimer cette possibilité de «contrôle populaire» que l'administration s'efforce de rendre indolore et imperceptible la contribution fiscale : le prélèvement automatique mensuel de l'impôt sera sans doute bientôt obligatoire

S'opposer à ces mesures doit donc être un objectif essentiel pour les forces démocratiques et notamment pour celles qui insistent sur la nécessité de contrôle populaire à tous les niveaux.

La passation du pouvoir nucléaire :

Le 21 mai 1981, lorsque le nouveau Président de la République, François Mitterrand, arrive à l'Elysée, il y est accueilli par Valéry Giscard d'Estaing qui lui confie aussitôt, au cours d'un entretien en tête à tête, le «code d'engagement» de la force de dissuasion nucléaire. La véritable passation de pouvoir a donc été la passation du pouvoir nucléaire.

Depuis ce 21 mai 1981, toutes les paroles, tous les faits et gestes du nouveau pouvoir socialiste attestent sa volonté de poursuivre la politique militaire mise en œuvre par les gouvernements précédents et,



tout particulièrement, de moderniser la force de dissuasion nucléaire. Le 8 juillet 1981, Pierre Mauroy, présentant devant l'Assemblée Nationale le programme de son gouvernement, affirme qu'il entend assumer pleinement l'héritage nucléaire que la droite lui a légué : «Je tiens à rappeler solennellement, déclare-t-il, notre attachement à tous les efforts que notre pays a accomplis pour se doter des moyens de son indépendance et en particulier des moyens militaires. Cet effort sera poursuivi afin que notre politique de défense, qui est fondée sur une capacité nationale de dissuasion, devienne la garantie ultime de notre souveraineté. La France ne prendra aucun retard dans la course technologique permanente qui est engagée à ce niveau». Le 24 juillet 1981, François Mitterrand visite la base opérationnelle de la force océanique stratégique située dans la presqu'île de Crozon. Interrogé sur la décision éventuelle de construire un septième sous-marin nucléaire, il déclare : «Cette décision, dans mon esprit, est prise».

La priorité absolue accordée aux forces nucléaires

Le 13 novembre 1981, lors du débat à l'Assemblée Nationale consacré à l'examen du budget de la défense pour 1982, Charles Hernu fait état de l'augmentation des dépenses consacrées par notre pays à la course aux armements. «C'est un budget, déclare-t-il, qui accroît la part des ressources nationales consacrées aux dépenses militaires». Le ministre précise en outre que ce budget traduit la «priorité absolue» que le gouvernement entend accorder aux forces nucléaires : «Notre potentiel nucléaire, précise-t-il, devra faire l'objet d'actions de renforcement rapide se traduisant par une montée en puissance dans les années à venir». Charles Hernu révèle alors que ce budget 82 contient les autorisations de programmes nucléaires pour la mise en chantier d'un septième sous-marin nucléaire. Elles permettront, précise-t-il, de traduire dans les faits - et j'ai tenu à réserver la primauté de cette information à la représentation nationale - la décision

que vient de prendre le Président de la République en conseil de défense d'engager la construction d'un septième sous-marin nucléaire lanceur d'engins. Le ministre rend ainsi publique l'une des décisions prises au cours du conseil de défense réuni dans le plus grand secret le 30 octobre 1981. Les députés - et avec eux tous les citoyens - se trouvaient ainsi mis devant le fait accompli sans qu'à aucun moment un quelconque débat et une quelconque consultation n'aient été organisés. Un député socialiste, Joseph Gournelon, exprimera clairement son mécontentement devant cette manière de procéder fort peu respectueuse des exigences de la démocratie. «Nous sommes très sensibles, dira-t-il à l'intention du ministre de la défense, au fait que vous nous réserviez la primeur des décisions d'un conseil de défense dont nous avons appris la tenue par la presse. Pour autant, je ne pense pas qu'il y ait lieu de se réjouir de voir transformer, en ce domaine, l'Assemblée Nationale en chambre d'enregistrement. (...) J'avais la naïveté de penser qu'il revenait à la représentation nationale, et plus particulièrement à la commission de la défense, de mener en amont une réflexion dont il aurait pu être tenu compte. Il faut croire que je me suis trompé. Je ne vous en dis pas moins ma déception et vous assure qu'elle sera partagée par beaucoup». Nous sommes décidément loin du temps où François Mitterrand, alors Premier secrétaire du Parti Socialiste, croyait pouvoir écrire, en envisageant la venue de la gauche au pouvoir : «Le parlement serait associé à la politique de sécurité, contrôlant l'action gouvernementale et informant par ses débats une opinion publique enfin tenue au courant des problèmes qui concernent sa survie. **Car la décision finale ne peut qu'appartenir aux Français.**» (Le Monde, 14 décembre 1977).

En réalité, les Français continuent d'être systématiquement tenus à l'écart des problèmes qui sont censés concerner leur défense mais qui concernent en effet leur survie. La stratégie nucléaire, comme naguère la Ligne Maginot, n'a d'autre efficacité que d'amener les citoyennes et les citoyens français à démissionner de leurs responsabilités vis à vis des vrais problèmes de défense dont l'enjeu, dès aujourd'hui, est le respect des droits de l'homme dans la justice et la liberté.

L'aggravation du chômage

En présentant le budget de la défense, le ministre a souligné qu'il «participait à la lutte pour l'emploi en privilégiant les dépenses en capital». «L'emploi, a-t-il déclaré, c'est le premier souci du gouvernement, c'est aussi celui du ministre de la défense. (...) Je dois donc participer à la lutte nationale pour l'emploi. C'est pour le ministre de la défense un impératif stratégique et aussi un acte de solidarité». Or, contrairement aux affirmations du ministre, il est établi que l'augmentation des investissements militaires ne vient pas réduire le chômage mais vient l'augmenter. C'est notamment l'une des principales conclusions du rapport de l'ONU sur les «conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires». «On assiste à la persistance d'un mythe tenace (...) selon lequel les budgets d'armements empêcheraient le chômage ou du moins l'atténueraient. Ce mythe semble tout-à-fait évident et est renforcé lorsque, comme il arrive souvent, les gouvernements donnent une large publicité aux avantages supposés qu'auraient pour l'emploi les achats d'armes qu'ils proposent, sans ajouter que les mêmes fonds, affectés à d'autres utilisations, créeraient également des emplois, et normalement en beaucoup plus grand nombre. (...) Actuellement, on a de plus en plus de preuves que les budgets militaires élevés contribuent pour une large part à aggraver le chômage global, au lieu de le réduire». On peut donc affirmer que la construction du septième sous-marin nucléaire vient elle-même aggraver le chômage dans notre pays.

Nous sommes donc fondés à refuser de cautionner, par notre silence et notre passivité ce fait accompli. Nous avons la conviction que la stratégie nucléaire menace la sécurité des Français plutôt qu'elle ne la garantit. Certes, c'est une nécessité vitale pour notre pays de se doter des moyens de défense qui lui permettraient le cas échéant, de faire face à une agression. Mais, pour mettre en œuvre cette véritable politique de défense fondée sur la mobilisation populaire, il nous faut d'abord rompre avec la logique de la course aux armements nucléaires qui risque de nous conduire tous ensemble dans une impasse suicidaire

OFFICIEL

«La force nucléaire stratégique dispose de moyens financiers substantiellement accrus.

Avec 16,18 milliards de francs en crédits de paiement, soit une progression de + 20,4 %, et 19,8 milliards de francs en autorisations de programme, soit une progression de + 21,8 %, la force nucléaire stratégique constitue bien la priorité du projet de budget pour 1982.»

Journal Officiel
Assemblée Nationale
N° 470

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une action de «désobéissance civile» fondée sur le refus de verser une partie de notre impôt nécessaire au financement de ce septième sous-marin nucléaire. Ce refus durera tant que le projet de construction ne sera pas abandonné.

La désobéissance civile.

Cette expression, traduite de l'anglais, ne fait pas encore partie du «vocabulaire politique» courant dans notre pays. Elle demande donc un minimum d'explication.

Si les injustices sont aussi profondément enracinées dans les sociétés, c'est parce qu'elles bénéficient de la coopération de la majorité des membres de ces sociétés. Cette coopération s'exprime tout particulièrement par l'obéissance aux lois qui légalisent ces injustices.

Henry David Thoreau écrivait déjà en 1848 dans «Le devoir de désobéissance civile» : «Il y a des milliers de gens qui par principe sont opposés à la guerre mais qui en fait ne font rien pour y mettre un terme. Il existe des lois injustes : nous contenterons-nous de leur obéir ? ou tenterons-nous de les amender, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à nos fins ? ou les transgresserons-nous tout de suite ?

Si un millier d'hommes devaient s'abstenir de payer leurs impôts cette année ce ne serait pas une initiative aussi violente que celle qui consisterait à les payer».

La conviction qu'il est légitime de désobéir à des lois injustes est donc très ancienne. Elle est aujourd'hui de plus en plus pratiquée dans les luttes populaires où les citoyens entendent faire prévaloir ce qui est légitime sur ce qui est légal. Ainsi les Polonais continuent-ils d'agir légitimement en se conformant aux consignes de «Solidarité» malgré l'interdiction légale de leur syndicat.

Mais il ne suffit pas qu'une action soit légitime pour qu'elle soit efficace ; encore faut-il créer un rapport de forces. Et pour cela, il importe que l'action de désobéissance civile soit collective et organisée. Il ne sert à rien en effet de distinguer le «légitime» et le «légal» si, dans les faits, c'est le légal qui a le dernier mot, ayant pour lui la force (justice, police, etc...) Par elle-même la désobéissance civile s'expose à la répression : il importe donc de rendre cette répression difficile, voire impossible, en augmentant le nombre des transgresseurs et en développant au maximum la popularisation de leur action. Cette popularisation et cette efficacité supposent :

- que l'action ait un objectif clair, précis, limité et possible. Même si on refuse une partie de ses impôts parce qu'on est en désaccord avec l'ensemble de la politique militaire menée par le gouvernement, il faut être conscient que ce n'est pas ce refus qui permettra d'obtenir un changement fondamental en ce domaine. L'arrêt de la construction du septième sous-marin nucléaire ne fera pas cesser la course aux armements mais elle la fera ponctuellement reculer.
- que le moyen utilisé ait un rapport direct avec l'objectif : on refuse de payer une partie de ses impôts parce qu'on est en désaccord avec l'utilisation qui est faite de notre argent. En acceptant sans rien dire et sans rien faire de payer ses impôts, chaque citoyen participe ainsi au financement de la force de frappe et apporte sa caution à tout ce qu'implique la dissuasion nucléaire : menace de représailles massives dirigée contre les populations civiles des grandes cités, abandon de

notre défense aux mains de spécialistes, aggravation du sous-développement comme conséquence indirecte mais réelle du surarmement... La réflexion politique sur la désobéissance civile s'impose tout autant que la réflexion stratégique. Le lien notamment entre l'autogestion comme but et la désobéissance civile comme moyen de lutte devrait être au centre d'une telle réflexion.

Quel objectif ? Quelle efficacité ?

Il ne suffit pas de manifester son désaccord avec l'utilisation qui est faite de notre argent par nos gouvernants. Le refus de l'impôt vise davantage : causer une gêne assez importante pour peser dans le rapport de forces.

Cette gêne n'est pas causée par le manque à percevoir du fisc, puisque l'Etat récupère le plus souvent les sommes dues par voie de saisie sur salaire ou sur compte bancaire. Ce qui gêne le pouvoir, c'est en premier lieu que la perception automatique de l'impôt soit perturbée (et elle le serait gravement si les refuseurs étaient nombreux) et ensuite que ce refus soit collectif et public. Dans ce cas, il y a infraction à la loi. Ou bien cette désobéissance civile est sanctionnée par une répression (qui est l'occasion d'une publicité à travers un procès où le tribunal devient une tribune), ou bien elle est laissée impunie (ce qui reconnaît implicitement qu'on peut violer la loi).

La redistribution

Revendiquer un certain pouvoir sur l'impôt, ce n'est pas seulement le refuser, c'est aussi le redistribuer autrement. Refusant que notre argent serve à l'alimentation de la course aux armements, nous entendons le redistribuer pour financer des réalisations qui servent la cause de la paix.

Les modalités de la redistribution devront être élaborées par les refuseurs eux-mêmes lors des prochaines Assemblées Générales qui seront convoquées à cet effet. Pour l'instant, les modalités suivantes sont proposées pour le financement :

- d'un projet d'auto-développement ou d'une lutte populaire dans un pays du tiers-monde auquel la France vend des armes ;
- d'un plan de reconversion des usines d'armement ;
- d'une recherche pour une autre défense qui permette de briser la logique de la course aux armements.

A titre d'exemple, nous signalons deux possibilités de redistribution qui ont été déjà réalisées par des individus ou des groupes locaux :

- Le mouvement «Servicio Paz y Justicia en America Latina» animé par Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix 1980. Ce mouvement coordonne les luttes populaires non-violentes organisées en Amérique Latine pour lutter contre l'oppression économique et politique que subissent les peuples de ce continent. Adolfo a accepté de recevoir cet argent illégal .

- Une association française qui soutient l'effort d'un Comité indien qui met en œuvre un programme d'auto-développement dans l'un des quartiers les plus pauvres de la banlieue de Calcutta. Il s'agit de lutter contre la faim, la maladie, l'analphabétisme et le chômage et d'améliorer ainsi les conditions de vie de 70.000 habitants entassés sur un peu moins d'un kilomètre carré.

Cette action de solidarité prend toute sa signification politique quand on se rappelle qu'un contrat de vente de plus de 100 Mirage 2000 a été signé entre les gouvernements français et indien à l'occasion de la visite en France du Premier ministre indien en novembre 1981.

Avant que la première Assemblée Générale des refuseurs d'impôt se réunisse et décide de la destination de l'argent du refus 3 %, chaque groupe local doit décider lui-même à quel mouvement ou quelle association il entend le redistribuer.

Bref historique

Rappelons que fin 1972, une action de refus-redistribution de 3% de l'impôt a été lancée pour protester contre l'extension du camp militaire du Larzac. A partir de 1977, près de 3.000 personnes ont participé à cette action. L'argent a été redistribué directement aux

paysans du Larzac pour soutenir leur lutte et contribuer à aménager les fermes du plateau. C'est ainsi que la bergerie de La Blaquière, construite au cœur du périmètre d'extension sans permis de construire a été financée aux deux-tiers par le 3% Larzac.

Cette action a largement contribué à rendre efficace la lutte des paysans. Il a naturellement été décidé d'y mettre fin en 1981 lorsque François Mitterrand, selon la promesse qu'il avait faite aux paysans, a renoncé définitivement au projet d'extension du camp militaire.

Comment faire ?

A chaque paiement de l'impôt, retenez 3% (ce chiffre est donné à titre indicatif) ; si vous payez mensuellement, vous pouvez faire la retenue au moment du solde de fin d'année. Vous avez le droit de demander, pour l'année suivante, à revenir au paiement par tiers.

Adressez une lettre, même brève au Président de la République et au Ministre de la Défense (14 Rue Saint Dominique, 75007 Paris) pour leur dire que vous renouvellez ce refus tant que le projet de construction du septième sous-marin nucléaire ne sera pas abandonné. Vous pouvez joindre une copie de ces lettres à la somme adressée au percepteur, afin qu'il ne croie pas à une erreur et qu'il connaisse les raisons de votre refus.

Il revient aux personnes intéressées par cette action de prendre l'initiative, en contactant les individus et mouvements militant déjà pour le désarmement des pays riches et le développement des pays pauvres, de former un groupe local. Ce groupe rédigera soit pour chaque tiers soit une fois par an, une «lettre collective» qu'il s'efforcera de rendre publique avec les signatures de ceux qui acceptent les risques du «refus collectif».

Si vous désirez (pour des raisons personnelles, professionnelles etc...) que votre refus reste individuel et non public, contactez quand même le groupe local, pour être compté, informé, invité aux réunions. Simplement vous ne signerez pas la lettre collective.

Sur le plan national, à titre provisoire, se faire connaître à la : Coordination nationale de la campagne contre le septième sous-marin nucléaire, 20 Rue du Dévidet, 45200 MONTARGIS.

La répression

Administrative.

Après quelques feuilles de rappel, le percepteur se servira sur votre salaire ou votre C.C.P. : informez-en le groupe. Certains percepteurs menacent de saisies mobilières. Il s'agit le plus souvent d'une tentative d'intimidation car, pour des sommes limitées, les percepteurs préfèrent de beaucoup la saisie sur salaire ou sur compte bancaire. Cependant, si certains refuseurs sont prêts à subir une saisie mobilière, c'est une occasion pour faire un peu de publicité autour du refus 3%.

Certains posent la question de l'efficacité d'un refus-redistribution de l'impôt qui est ressaisi par le percepteur. Le geste a d'abord une signification en lui-même de refus de collaboration volontaire, c'est-à-dire d'une objection de conscience à un budget qui finance l'accélération de la course aux armements. Payer passivement ou activement l'impôt n'est pas la même chose que d'y être contraint par un vol de l'Etat. D'autre part, le geste prend toute sa signification lorsqu'il se joint à un très grand nombre de gestes analogues dans toute la France. Aucun Etat ne peut rester indifférent à un appel public à désobéir à ses lois lorsque cet appel est largement entendu.

Pénale.

Il importe de savoir ce que l'on risque exactement :

— refus individuel : **aucune sanction pénale.**

— refus collectif : «Quiconque, par voies de fait, menaces ou manœuvres concertées aura organisé ou tenté d'organiser le refus collectif de l'impôt sera puni de 3 mois à 2 ans de prison et 3.600 à 36.000 Frs d'amende» (Article 1747 du Code Général des impôts).

— incitation : «Sera puni d'une amende de 180 à 3.600 Frs et d'un emprisonnement de un à six mois quiconque aura incité le public à refuser ou à retarder le paiement de l'impôt». Les inculpations pour refus collectif et incitation ne sont passibles que sur plainte du ministre des Finances.

Suggestions de lettres à envoyer au Président de la République, au ministre de la Défense et au percepteur. Chacun est invité à y ajouter des arguments plus personnels

Monsieur le Président de la République.

Nous vous avons élu et nous aurions aimé, cette année, ne pas «vous faire une lettre».

Mais nous sommes nombreux à penser qu'il est indispensable d'exprimer notre désaccord avec l'utilisation faite de nos impôts dans le domaine de la politique militaire menée par le gouvernement français.

La course aux armements se poursuit en France et la décision que vous avez prise de construire un septième sous-marin nucléaire nous apparaît particulièrement regrettable. Vous justifiez, par ailleurs, le déploiement de missiles américains en Europe qui viennent accroître les risques d'une guerre nucléaire. Et nous avons de bonnes raisons de craindre que la bombe à neutrons ne soit intégrée à notre stratégie de défense lorsque nos savants et nos ingénieurs l'auront définitivement mise au point.

Face à tous les problèmes sociaux qui se posent dans notre pays, nous ne pouvons accepter que la part du budget militaire augmente encore de 17,5% pour atteindre le chiffre de 123 milliards de francs.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, persuadés qu'une authentique politique de défense populaire, intégrant les méthodes de l'action non-violente, peut être recherchée et progressivement mise en œuvre, nous avons décidé de ne pas payer une partie de nos impôts et de la reverser à des associations qui œuvrent pour la recherche d'une paix entre les peuples qui ne repose pas sur l'équilibre de plus en plus instable des terreurs et pour une véritable politique de justice à l'égard des pays du Tiers-Monde. Nous ne voulons pas alimenter, par l'argent qui provient de notre travail quotidien, l'injustice du surarmement dans un monde où 50 millions d'hommes meurent de faim chaque année.

Conscients des risques encourus, nous nous joignons au mouvement collectif de refus-redistribution de l'impôt. Nous renouvelerons ce geste tant que le gouvernement n'aura pas renoncé au projet de construire le septième sous-marin nucléaire.

Nous reconnaissons l'illégalité de notre action, mais elle nous paraît être l'expression légitime et nécessaire de notre refus d'être

les complices silencieux d'une politique qui nous conduit tous ensemble dans une impasse suicidaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre profonde détermination.

Monsieur le Ministre de la Défense,

Nous vous informons que nous avons refusé volontairement de verser une partie de notre impôt sur le revenu afin de protester contre la décision du gouvernement français de construire un septième sous-marin nucléaire. Nous n'entendons nullement contester le principe même de l'imposition, laquelle est une expression nécessaire de la solidarité nationale, mais nous voulons exprimer notre désaccord avec l'utilisation qui en est faite et qui ne nous semble pas correspondre à l'intérêt national... reprendre l'essentiel de l'argumentation de la lettre au Président de la République...

Monsieur le Percepteur,

Vous me demandez de payer la somme de... Frs au titre de l'impôt sur le revenu. Nous vous informons que nous retenons volontairement X% de cette somme. Vous trouverez donc ci-joint un chèque de... Frs.

La lettre adressée au Président de la République, dont nous vous faisons parvenir ci-joint une copie, explique les raisons de notre refus.

Nous avons pleinement conscience de vous occasionner un surplus de travail et nous vous prions de nous en excuser. Notre démarche n'est pas isolée et nous participons à un mouvement collectif qui entend faire valoir la responsabilité de chaque contribuable devant l'utilisation qui est faite de ses impôts.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous assurons, Monsieur le Percepteur, de nos sentiments distingués.

INFORMATION-COORDINATION

Nom(s) et Prénom(s) :

Madame

Monsieur

Adresse :

Profession :

*déclare(nt) participer au refus-redistribution 3% contre le septième sous-marin nucléaire.

*est (sommés) déjà en rapport avec les souhaite(nt) être mis refuseurs de la région.

*souhaite(nt) une information complémentaire sur cette campagne d'action (préciser laquelle)

(*) cocher les mentions vous concernant.

Remplissez ce coupon et retournez-le à l'adresse de la coordination : 20, Rue du Dévidet, 45200 MONTARGIS.

Commandez et diffusez ce feuillet sur le refus de l'impôt. Prix port compris : 1 ex. 2,50 F, 50 ex. 50 F, 100 ex. 80 F. Commandes au MAN, 20 Rue du Dévidet, 45200 MONTARGIS.

BIOMASSE ET TIERS-MONDE

Dans les pays du Tiers-Monde, dépourvue de pétrole, la crise de l'énergie est beaucoup plus aiguë qu'en Europe, paralysant transports, industrie et essor économique. De plus, le bois, source traditionnelle de chauffage et de cuisson se fait de plus en plus rare. L'abattage des bois précieux, le défrichage, les brûlis, la quête du bois à brûler font reculer la forêt.

Au Sahel, au Népal, au Moyen-Orient, en Amérique Latine, on doit aller chercher chaque jour plus loin le bois indispensable à la cuisson des aliments. Les forêts s'effacent autour des concentrations humaines. Et peu à peu, ces pays à l'écologie dévastée se désertifient. Les gouvernants cherchent désespérément une solution à tous ces problèmes d'énergie, mais il leur manque capitaux et techniciens.

La méthanisation des déchets animaux et humains serait une solution partielle et rapidement applicable à ces problèmes. C'est une technique simple et peu coûteuse, immédiatement possible, même à un niveau technologique peu avancé. C'est une technique décentralisée qui peut être développée indépendamment dans chaque village, ce qui est précieux dans des pays où le réseau de transports de toutes sortes (routes ou lignes électriques) est peu dense, voire inexistant. De plus, ces installations décentralisées qui peuvent apporter gaz, électricité et engrais permettent un développement économique des communautés villageoises tout en respectant et l'environnement et la culture, le style de vie, au contraire de l'implantation de gros centres industriels qui détruisent le tissu social et culturel des pays du Tiers-Monde, par l'exode rural, l'urbanisation, la création d'un prolétariat urbain déraciné et misérable. Et ces installations décentralisées permettent aussi l'autonomie des villages et des pays (baisse des importations de pétrole, de gaz, et engrais chimiques).

Depuis quelques années, le Brésil qui souffre de sa facture pétrolière, a décidé de lancer un vaste plan de production d'alcool de canne à sucre, utilisé comme carburant. Les planteurs ont été subventionnés, ainsi que les acheteurs de voitures fonctionnant à l'alcool; des usines de distillation ont été construites. Toutes sortes d'avantages sont octroyés aux producteurs et utilisateurs d'alcool. Et le monde entier applaudit. Mais est-ce vraiment un succès ?

Dans toutes les études menées sur ce projet, l'aspect social a été écarté... et la situation est désastreuse. Les cultures de canne à sucre, qui occupaient déjà les meilleures terres, s'étendent au détriment des petits paysans, expropriés par les grands propriétaires qui leur louaient les terrains. La canne à sucre se développe aux dépens des cultures vivrières, augmentant la famine et la misère des paysans du Nordeste. D'énormes usines de distillation ont été construites dans les villages, augmentant encore les bidonvilles des grandes cités brésiliennes et gaspillant de l'énergie en transport des plantations à l'usine. On défriche la forêt équatoriale au sol misérable pour planter la canne. Et on détruit forêt, Indiens, animaux, sol et culture, car on est obligé de les abandonner et d'aller plus loin à cause de la pauvreté du sol.

Ce n'était pas un mauvais projet en soi, mais son exploitation est menée de telle façon qu'elle conduit à une aggravation de la situation antérieure: misère, faim, destruction du milieu...

Inde

En Inde, la forêt n'existe pratiquement plus, et les terres agricoles sont utilisées à 95 %. Le combustible devient un grave problème.

La bouse de vache séchée, combustible médiocre mais abondant, étant donné l'importance du bétail indien, est très utilisée. Depuis quelques années, l'Etat indien a décidé de doter la plupart des villages de digesteurs produisant du méthane pour l'éclairage et la cuisson, à partir d'excréments d'animaux et humains. (certains WC publics sont aussi équipés de digesteurs). Technique présentant l'avantage d'un rendement supérieur aux bouses méthanisées.

Malheureusement, les inégalités sociales freinent ce projet. En effet, les digesteurs coûtent une fortune par rapport aux revenus de l'indien moyen, et seule une frange privilégiée de la population, possédant argent et quelques bovins (4 ou 5) peuvent s'offrir un digesteur. Cette frange représente 5 à 10 % de la population. De plus le propriétaire de vaches récupérera des bouses qui ne pourront plus être ramassées par les pauvres qui le seront ainsi encore plus.

Cette expérience indienne est globalement un échec à cause de la pauvreté énorme de la population.

Chine

La Chine a tenté avec succès une expérience similaire à celle de l'Inde et ce succès est dû à la structure de la société chinoise. La Chine possède environ 20 millions de digesteurs, alimentés par des déjections de porcs, principal bétail chinois, et par les latrines. De nombreuses familles en possèdent, produisant gaz et engrais organiques. Quelques grands digesteurs produisent de l'électricité. Comment la Chine a-t-elle pu surmonter l'obstacle de la pauvreté qui fut fatal à l'Inde?

Il semble que ce soit d'une part par la prise en charge collective (brigade) de la construction, de l'extraction des matériaux, du transport, et d'autre part par l'infrastructure décentralisée de l'industrie chinoise (les mini-cimenteries dans toutes les petites villes produisent le ciment nécessaire à la construction des digesteurs de la commune) et enfin, par le faible coût du digesteur et les facilités de crédit accordées à ceux qui désiraient s'en équiper. Biogaz, décentralisation, entr'aide: la Chine, peut être une ébauche de société écologique ?

LIMITES DE LA BIOMASSE

L'exemple du Brésil montre que la biomasse n'est pas une énergie miracle illimitée et sans danger.

Son intérêt premier est la valorisation des déchets. ceci est d'autant plus intéressant qu'il s'allie avec une action anti-pollution, une récupération d'énergie et débouche sur une éventuelle production d'engrais. Cette filière est déjà exploitée mais beaucoup reste à faire. Cette filière sera vite limitée et pose le problème de savoir ce qui est déchet et de ce qui ne l'est pas. Par exemple la paille: un vaste projet de récupération de celle-ci est à l'étude, dans le but de la brûler et de produire de l'énergie or il est souvent plus intéressant de l'enfouir dans les champs (apports d'éléments organiques et minéraux, modification de la texture du sol permettant une meilleure résistance aux tassements provoqués par le passage des machines agricoles...). Serait-il raisonnable de supprimer cet engrais naturel au profit de la production d'énergie? Il faut donc prendre garde à ne pas traiter comme déchet un élément vital du cycle végétatif.

On peut développer des cultures énergétiques (canne de Provence, euphorbe tournesol...) mais il ne faut pas oublier les priorités dans l'usage de la biomasse: elle assure d'abord la nourriture puis la production de matériaux et de matières premières; de plus la qualité des sols doit être sauvegardée. Il faut faire attention à la surexploitation... Une fois ces conditions remplies, on peut penser à la production d'énergie.

L'homme ne doit pas oublier qu'en jouant avec la biomasse, il joue avec sa vie. En effet, la biomasse représente la seule source de nourriture et d'air; elle lui est donc indispensable. Toute surexploitation, tout pillage inconsidéré peut mener au désastre par destruction du couvert végétal, du sol qui entraîne la désertification, la famine et la mort. On peut imaginer un scénario noir où on rase les forêts pour les remplacer par des champs de résineux, on couvre la mer de cultures d'algues, on surexploite les terres que l'on arrose copieusement d'engrais. La biomasse assurerait tous les besoins mais pour combien de temps ? Le milieu naturel serait détruit, ainsi que la faune; le sol se dégraderait à toute vitesse, les insectes parasites se développeraient. Au bout de quelques années, le sol serait ruiné; le désert recouvrirait les terres, le milieu aquatique serait détruit et l'homme,

après avoir détruit toute vie, disparaîtrait à son tour, mort de faim et d'asphyxie sur sa petite planète de sable et d'eau morte...

L'exploitation de la biomasse doit donc rester dans les limites des équilibres écologiques et pédologiques. La priorité doit être donnée à la conservation et à la protection de la nature productive, et non aux intérêts financiers à court terme qui engendreraient des désastres à long terme. La biomasse n'est une source d'énergie renouvelable que dans la mesure où son générateur, le sol, est intact.



VERS UNE SOCIÉTÉ ECOLOGIQUE

nous avons vu que l'exploitation énergétique de la biomasse pouvait faire peser de graves menaces sur l'avenir même de l'homme mais aussi qu'elle était riche de potentialités intéressantes. L'utilisation énergétique de la biomasse de façon saine et avantageuse réclame une conception autre de la vie, la naissance d'une véritable société écologique. Pour l'exploitation écologique de cette biomasse, deux mots-clés: entretien et récupération.

Entretien

L'Homme dépend des cycles naturels. Il est totalement intégré à la biomasse et sa vie dépend de l'état de celle-ci. Donc, il a tout intérêt à en prendre grand soin, donc à entretenir les sols, à ne pas trop exploiter les terres, à entretenir les forêts, et surtout à ne pas nuire à l'enchaînement entre minéral, végétal et animal, chaînes alimentaires dont dépend l'état de chaque maillon.

Si la biomasse fonctionne sagement, l'homme pourra y prélever ce dont il a besoin, prélever les intérêts de son capital nature. Mais il doit s'effacer devant les cycles et les lois naturelles, s'adapter à eux, et non pas, à l'inverse, adapter la nature à ses besoins.

Récupération

Dans une société basée sur les sources énergétiques renouvelables, rien ne doit être perdu, tout doit être récupéré. Les déchets doivent être valorisés, traités pour la production d'énergie (qui alimentera la société humaine), d'engrais (qui alimenteront la biomasse).

Pour obéir à ces deux principes, l'agriculture devra se modifier, s'intégrer aux cycles naturels, et non pas chercher à s'en couper. L'agriculture sera biologique: plus d'engrais chimiques, plus de pesticides, mais des engrais organiques (résidus de méthanisation, compost), et lutte biologique contre les parasites (par l'introduction dans les cultures de prédateurs naturels des parasites). Le rendement est moins bon à court terme, mais largement bénéficiaire à long terme: plantes non-polluées, économies de biocides, aucun risque d'accident dû à une prolifération intense de parasites.

L'alimentation devra être reconsidérée, être moins source de gaspillage, être plus saine et plus adaptée à l'homme. Le régime carnivore, qui passe actuellement pour l'une des plus grandes conquêtes de la civilisation occidentale, sera remplacé par un régime céréalier, plus sain, plus économique en énergie et en espace (un pâturage de 4 ha nourrit 4 à 5 bovins, qui nourrissent un homme; alors que 4 à 5 hommes pourraient directement vivre du pâturage transformé en champ ou en jardin). La monoculture, aberration écologique sera remplacée par la polyculture.

Nous avons vu que la biomasse ne pourrait assurer raisonnablement la totalité des besoins énergétiques de la France (bien que ceux-ci pourraient être réduits par des économies: isolation, machines plus solides, etc...) Une société écologique devra donc diversifier ses sources d'énergie suivant les ressources locales et les besoins. L'exploitation de la biomasse pourrait être complétée par celle du soleil, du vent, de la géothermie, etc...

On peut ainsi concevoir des maisons "autonomes" utilisant au mieux les énergies renouvelables. L'électricité peut-être produite par un aérogénérateur, complété par des photopiles, le chauffage peut provenir de capteurs solaire. Celui-ci assure aussi la régulation thermique d'un digesteur lequel digère les déchets fournissant gaz et engrais pour un potager. On peut également utilisé une source chaude, la géothermie...



Il n'y a pas de règles: une maison autonome fonctionne avec les ressources de l'endroit où elle est installée. Une communauté villageoise rurale pourrait très bien vivre de façon autonome en tirant ses ressources du soleil, du vent ou de la biomasse. En ville, ce serait plus difficile mais la récupération et la méthanisation des déchets organiques est toujours possible, ainsi que l'installation de capteurs solaires et d'éoliennes ... et peut-être pourra-t-on se passer un jour des grands ensembles...

Mais ce style de vie implique un changement radical des mentalités. Les énergies renouvelables, les énergies tirées de la biomasse en particulier, ont un faible rendement car elles sont très diluées dans l'espace. Il faut donc ap-

prendre à moins gaspiller, à mieux consommer. Il faut surtout adopter une autre attitude face à la consommation et apprendre que le bonheur n'est nullement proportionnel à la consommation d'énergie.

La société actuelle est partie dans une fuite en avant effrénée, créant de nouveaux besoins, pour pouvoir continuer d'exister et perdant de vue les besoins fondamentaux de l'homme. Il faut donc reconsidérer ces besoins et repartir vers une nouvelle voie, quittant l'impasse de la société de consommation, pour essayer de créer les conditions d'un bonheur vrai, dont cette dernière n'offrait que des ersatz sophistiqués et aseptisés. Il faut aussi reconsidérer les rapports à la nature, abandonner l'idéologie de l'homme vainqueur et conquérant, et regagner notre niche écologique. L'homme doit s'adapter à la nature, et non la plier à ses besoins et ses conceptions, sous peines de catastrophes.

En fait, une société basée sur une croissance constante et sur l'exploitation d'énergies et de matières premières fossiles (pétrole, uranium) donc en quantité limitée, est vouée à l'échec, à la pénurie et à la mort. La seule société viable est celle qui s'intègre parfaitement aux grands cycles naturels et qui les préserve. Et cette société n'est pas primitive comme on le croit souvent; elle est au contraire hautement technique car il faut une science très développée pour comprendre et analyser la nature, et pour concevoir et réaliser les meilleures méthodes pour l'exploiter tout en la préservant. La société écologique exploiterait la nature en maintenant l'équilibre entre deux impératifs: assurer les besoins de la société et préserver la nature à laquelle elle est liée. Une telle société aurait une chance raisonnable de rendre plus heureux pas mal de gens. Elle pourrait entre autres tâches, nourrir tout le monde. Et de plus, elle pourrait durer jusqu'à... l'extinction du soleil.

Dossier réalisé par JENNY Alexis, RUI dominique, Rossat Didier, BRUGERE Gilles, CLAIR Karine, BALLET Anne.

Pour en savoir plus:

.Biométhane 1 (55 F)

.Biométhane 2 (60 F)

par Bernard LAGRANGE

aux éditions EDISUD

(en vente à notre rayon librairie)

POUR REFUSER LE SEPTIEME SOUS-MARIN NUCLEAIRE

Ne payez pas d'impot !

Depuis le 10 mai 1981, la politique militaire n'a pas changé: loin de limiter la course à l'armement, le gouvernement socialiste accentue les ventes d'armes et la professionnalisation de la défense. Depuis 1977, la gauche a changé d'opinion et accepte l'"héritage" du nucléaire militaire. Mais nous n'osions pas penser que le nouveau gouvernement, investi par tant d'espérances populaires, ferait si peu de cas de la sensibilité antinucléaire et antimilitariste d'une bonne partie des électeurs.

La décision de construire le 7^{ème} sous-marin nucléaire, prise en octobre 81 mais annoncée en juillet 82, est symbolique de la continuité de la politique de défense définie par la droite et qui va à l'encontre des intérêts de la population:

- en croyant défendre l'emploi, les dépenses d'armements contribuent à accroître l'inflation et le chômage (rapports de l'ONTI);
- l'armement nucléaire accentue le fossé qui sépare la population de sa défense (même les députés ne sont pas consultés sur les choix nucléaires...);
- alors que l'heure est à l'austérité, le prix d'un tel engin n'est-il pas un défi pour ceux qui ont leur salaire bloqué ?

Pour refuser de collaborer avec cette logique de mort, nous avons décidé de faire un acte de désobéissance civile: nous refusons de payer au moins 3 % de notre impôt tant que le projet du 7^{ème} sous-marin (dont la construction est prévue de 85-86 à 90-95) ne sera pas abandonné et nous redistribuons cet argent à des projets qui prépareront la paix.

L'Araignée des Cévennes et du Vivarais

L'Araignée des Cévennes et du Vivarais, journal local et non-violent pour une autre information continue à tisser sa toile dans le sud de notre région.

Rimensuel, il vous propose des textes très divers écrits par les lecteurs du journal.

Dans le numéro 4 de septembre octobre vous trouverez les renseignements sur l'agriculture biologique, la défense des consommateurs, les vaccinations, la protection de la nature avec la création d'une station de ski dans le parc naturel des Cévennes, l'artisanat, les énergies douces, la vie intérieure, l'Espéranto, la paix, et un dossier sur "Tourisme et développement en Cévennes ?"

Vendu 6 F le numéro et 25 F l'abonnement à 5 numéros, vous pouvez vous procurer le dernier numéro en écrivant à: *L'Araignée des Cévennes et du Vivarais* Ecole publique de St-Pierre - St-Jean 07140 LES VANS



A l'initiative du Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) et d'Artisans de Paix, un "comité contre le 7ème sous-marin nucléaire" a été constitué à Lyon le 28 juin. Une première réunion du comité a eu lieu le 14 septembre. Il a été décidé de financer le comité par une cotisation volontaire (de 100 F environ) et non pas d'utiliser un pourcentage des sommes refusées. L'argent des impôts sera redistribué (au choix du refuseur) pour une des trois orientations définies nationalement, dans un projet choisi par le comité de Lyon, en attendant que l'action soit organisée au plan national:

- pour la reconversion: étude et diffusion d'une enquête sur les productions à buts militaires dans la région Rhône-Alpes.
- pour une autre défense: achat de matériel pour le centre de formation du CUN au LARZAC.
- pour le tiers-monde: financement du mouvement d'Adolfo Perez Esquivel, prix nobel de la paix 1980 en Amérique Latine.

La prochaine réunion du collectif aura lieu:

MARDI 19 OCTOBRE à 20 H 30 au CCO

- 39 rue Courteline 69100 VILLEURBANNE

Avec à l'ordre du jour:

- Adoption des projets de redistribution
- Matériel d'information
- Action de popularisation
- Structuration du Collectif.

En attendant, il n'est pas trop tôt pour vous faire connaître au comité si vous voulez être informé, pour envoyer votre soutien financier, et évidemment pour refuser 3 % de votre impôt 1982 sur le dernier tiers et envoyer les sommes au CCP du collectif en précisant l'affectation choisie:

COLLECTIF CONTRE LE 7ème SOUS-MARIN NUCLEAIRE

Refus-Redistribution de l'impôt

39 rue Courteline
69100 VILLEURBANNE

CCP: B.WICKER 4 340 47 N LYON

BROUSSAILLES

" BROUSSAILLES " est une revue réalisée par un collectif.

" BROUSSAILLES " est fabriquée au sein de l'association A.S.I.L.E. à Annecy.

" BROUSSAILLES " est diffusée à partir d'un réseau de contacts individuels et associatifs sur la région.

" BROUSSAILLES " tirée à 1000 exemplaires dans un premier temps, s'autofinance; elle paraît deux fois l'an.

" BROUSSAILLES " ce sont des sentiers où un groupe ou un individu propose une approche sur l'ensemble ou un aspect de son itinéraire.

" BROUSSAILLES " ce sont des fouilles, des textes variés autour d'un thème qui nous fait soucier, différent d'un numéro à l'autre.

" BROUSSAILLES " c'est un "rézos" avec dix pages réservés aux communiqués de collectifs présentant leurs activités, leurs projets.

" BROUSSAILLES " ce sont des photos, des dessins, des nouvelles...

" BROUSSAILLES " ce sont 120 pages de lectures pour 40 F le numéro... abonnement à partir de 60 F (pour revenus inférieurs au SMIC) 80 F (normal) 100 F (de soutien).

" BROUSSAILLES " 6 rue Leynaud
69001 LYON Tel: (7) 828 47 94

OBJECTEURS DE CONSCIENCE



A tous les objecteurs, les sympathisantes et les sympathisants, le groupe lyonnais du MOC (Mouvement des objecteurs de Conscience) vous invite à une réunion le jeudi 7 octobre à 18 H au local du MOC, 6 rue Pizay à Lyon,

. pour faire le point de la situation de l'objection, du MOC,

. pour fixer les objectifs du groupe pour les mois qui arrivent,

. pour tout autre renseignement .

Permanences tous les jeudis à 18 H à MOC c/o SYPROS, 6 rue Pizay, 69001 LYON (près de l'Hotel de Ville).

Campagne Nationale pour la sauvegarde des milieux naturels

La Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) lance une campagne d'achat de vignettes destinées à recueillir des fonds pour l'achat de terrains dans des zones naturelles menacées, afin de permettre aux associations d'appliquer des mesures de protection.

La FFSPN étant déclarée d'utilité publique, chaque donateur reçoit un reçu lui permettant de déduire la somme jusqu'à concurrence de 3 % de ses revenus imposables.

Les vignettes sont de différentes valeurs: 50 F/100 F/250 F/500 F.

Des contrats passés avec les associations régionales permettront la possibilité de consacrer 60 % des fonds recueillis dans la région à des achats de terrain dans cette région.

Il ne s'agit en aucune manière d'opérations grandioses visant à acheter à tour de bras des terrains, mais de choisir ceux qui sont les plus menacés et qui correspondent à un intérêt de sauvegarde du patrimoine naturel, et qui, grâce à la vigilance des associations locales ou régionales de la FFSPN, pourront continuer à vivre.

La vente des vignettes "Sauvegarde des milieux naturels" se veut être le moyen d'arriver à ce but. Les sommes réunies permettront sur propositions des associations, d'acheter ces terrains, qui seront gérés par les dites associations.

Sur le plan Rhône-Alpes, les sections départementales de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) sont chargées de la promotion de la campagne sur leur département respectif. Vous pouvez notamment contacter:

. COSILYO-FRAPNA-RHONE- 4 rue Bodin 69001 LYON
Tel: (7) 827 29 82

. FRAPNA-ISERE - 4 rue Hector Berlioz 38000
GRENOBLE Tel: (76) 42 64 08.

Il faut savoir qu'en 3 siècles, l'homme a été responsable de la disparition de 250 espèces d'oiseaux et de 200 espèces de mammifères. Actuellement 20.000 plantes sur toute la surface du globe sont menacées de disparition. La situation la plus préoccupante étant celle des espèces végétales des tourbières et du littoral.

A ce rythme, le nombre des espèces animales et végétales dans le monde aura diminué de 20 % en l'an 2000.

Une fleur, un animal qui disparaissent de telle micro-région d'Islande, de France ou de Grèce, ce n'est pas comme on le pense trop souvent, un fait minime n'intéressant que quelques spécialistes qui, parfois peu nombreux, trop peu



Pigeon Voyageur

L'Association d'Information Ecologique a réalisé bon nombre d'autocollants et d'affiches destinés à sensibiliser le public à de nombreuses questions ayant trait à l'écologie.

L'Association d'Information Ecologique édite également le journal "PIGEON VOYAGEUR", qui paraît tous les deux mois et est un sérieux outil d'information, ainsi qu'une plateforme de rencontre pour ceux qui agissent dans le sens d'alternatives globales.

L'Association d'Information Ecologique vient de publier un catalogue présentant son journal et le matériel qu'elle diffuse; vous pouvez lui demander gratuitement en écrivant à:

Association d'Information Ecologique, Atelier n° 20
65 Bd Arago - 75013 PARIS

nombreux, connaissent l'existence en ces lieux, de ces espèces. Ces disparitions sont la marque de transformations plus profondes... la marque de la mise en route de phénomènes généraux d'appauvrissement qui traduisent des bouleversements très importants dans l'environnement.

Même si devenu de plus en plus citadin, l'homme ne sent plus les liens qui le rattachent au monde vivant dans sa totalité, c'est à l'existence d'innombrables espèces végétales et animales qu'il doit de vivre. Oter un maillon de cette chaîne, par négligence ou par destruction volontaire, c'est amoindrir le patrimoine biologique qui n'est pas dévolu à notre seule génération.

Le milieu naturel, patrimoine national et international doit garder sa fonction d'accueil autant pour la faune et la flore que pour l'homme.

Nous savons que l'exploitation intensive mène à la dégradation et inévitablement à la disparition et rompt ainsi l'équilibre général d'une région.

La FFSPN met particulièrement l'accent sur la sauvegarde des zones humides. Ces "marais" ont toujours eu "mauvaise réputation": zones de paludisme, chargés d'une mythologie inquiétante, non rentabilisables. La seule solution était de les rayer de la carte, d'en faire des zones industrielles, des décharges, des parkings, d'y pratiquer des opérations de drainage...

Or, il s'agit bien des zones les plus productives, biologiquement parlant, du globe, qui favorisent la vie d'organismes qui eux-mêmes vont permettre l'extension des stocks de matières exploitables. Ils peuvent être aussi pour les scientifiques, les modèles de demain pour trouver de nouvelles ressources et de nouveaux modes de développement.

Les travaux de cartographie les plus récents montrent que 65 % des zones humides ont disparu dans les 50 dernières années en Bretagne et que parallèlement et curieusement le stock de poisson disparaît à proximité de la côte.

L'homme peut reconstruire un monument à partir des pierres éparpillées par les ans. Il ne peut refaire une espèce, fruit d'une évolution qui se compte en millions d'années.

La nature dans son ensemble est comme une langue. Imaginons un dictionnaire dans lequel chaque jour des mots disparaîtraient. Au bout d'un certain temps, le vocabulaire serait si pauvre qu'on ne pourrait même plus le parler...

La sauvegarde de toutes les espèces passe par la sauvegarde de leurs habitats et des équilibres qu'ils représentent.

Les gouvernements ont fait un effort (certes insuffisant): en 20 ans, 53 723 hectares ont été mis en réserve. Il est nécessaire que les associations incitent les Français à compléter cet effort.

De plus, la gestion des terrains effectuée par des associations de protection de la nature mettra l'avenir de ces terrains à l'abri des aléas politiques.

On peut citer quelques exemples de réalisations de ce type dans d'autres pays Européens:

. En Grande-Bretagne, la *Royal Society for protection of Birds* dispose actuellement de 80 réserves représentant 40 000 hectares et ceci grâce aux dons de ses adhérents.

. En Belgique, l'association des *Réserves Naturelles Ornithologiques* gère 3000 hectares de terrains répartis en 78 sites.

Alternatives Non-Violentes

Vous voulez mieux comprendre les mécanismes des violences: course aux armements, militarisation des sociétés, violence politique des Etats, injustice sociales, violences marginales ou populaires...

Vous cherchez à approfondir les fondements psychologiques, culturels, sociaux, politiques de la non-violence...

Vous vous demandez si les moyens d'action non-violente sont efficaces, et vous cherchez à connaître des exemples historiques ou contemporains de luttes populaires non-violentes...

Vous vous interrogez sur le projet de société que peut porter une stratégie de libération non-violente, sur les liens avec le socialisme, l'autogestion, le féminisme, l'écologie...

Vous tenez à être informé sur les recherches menées à l'étranger et chez nous à propos des possibilités de défense non-violente...

ALTERNATIVES NON-VIOLENTES vous propose, 4 fois par an, autour d'un thème précis:

- des dossiers de documentation,
- des articles de fond,
- des entretiens avec diverses personnalités politiques, syndicales, universitaires,
- des débats,
- des analyses de livres

Derniers numéros sortis:

N°43: Le nouveau mouvement de Paix Hollande, Angleterre, Norvège, Belgique: pourquoi ces foules dans les rues? Est-ce l'émergence d'un nouveau mouvement historique? Le dossier des "euromissiles": que va faire la France? Petit dictionnaire pour comprendre tous ces débats.

N°44: Les voies du désarmement L'ONU invite le monde à désarmer pour survivre. Mais que peut-on espérer des différentes voies proposées: les négociations, les marchandages Est-Ouest, les initiatives régionales, les mouvements de paix? Pour les juger, il faut connaître ces voies: ce numéro vous les présente en détail.

Le numéro 15 F
Abonnement 70 F
(60 F jusqu'au 1/11)

Chèques à l'ordre de ANV à retourner à:

A.N.V.
CRAINTILLEUX
42210 MONTROND



Nucléaire

La prochaine réunion du Collectif d'Opposition à Superphénix se tiendra le samedi 9 octobre à 14 H au couvent de Bouvesse (à 3 km de Malville).

A l'ordre du jour, mise au point du calendrier 82-83, préparation de la tournée du groupe GAM de Chooz dans la région, prochaines actions.

Pour en savoir plus, abonnement au journal "Superpholix" (50 F pour un an) en écrivant à Superpholix c/o Georges DAVID - Le Poulet - 01690 LHUIS.

La prochaine réunion du Comité Malville de Lyon se tiendra le Mercredi 6 octobre à 19 H au CEP, 44 rue St-Georges dans le 5ème.

Chomeurs

L'Agence-Presse-Chomeurs est un réseau indépendant d'information et de communication directes à l'usage des chomeurs. L'Agence Presse Chomeurs publie un bulletin "BRISE-GLACE" qui paraît chaque semaine sous forme d'une alternance d'une affiche à thème - tre pages - une affiche à thème - etc... .

Abonnement annuel: 240 F
50 % de remises pour les chomeurs.

Agence-Presse-Chomeurs
39 bis rue Cl.Terrasse
75016 PARIS

Tel: (1) 245-87-29

**Trop de chose
à dire**

**bottin
dans prochain
numéro**

Vaccins

Etre responsable, c'est savoir, c'est comprendre pour mieux décider de l'opportunité des vaccinations obligatoires ou non.

Avec la ligue nationale pour la LIBERTE des vaccinations vous pouvez trouver les bases nécessaires à une plus juste information et ensemble nous pourrons mieux nous défendre.

Prochaine réunion le JEUDI 7 OCTOBRE 82 à 20 H 30 à la Maison des Associations, 46 cours de la République 69100 VILLEURBANNE.

Lycées

Le numéro 4 du journal Actions Presse Lycéennes vient de paraître. Au sommaire:

- Psychose: le bac
- Dossier Pologne
- Canaille FM
- Batailles Navales
- Décrire le lycée de rêve
- Nucléaire: Chooz
- Mouvement lycéen des droits de l'homme
- Les mésaventures d'un prof de philo
- Ras le cube
- Nouvelles des journaux lycéens
- Subversion théâtrale

pour se le procurer, écrire à:

APL c/o Pascal FAMERY
79 rue des Cascades
75020 PARIS

joindre 4 F en timbres.
Abonnement: 25 F pour

les lycéens, 50 F pour profs et salariés.



Politique

L'Assemblée Régionale du MEP (Mouvement d'Ecologie Politique) se tiendra le Samedi 9 octobre à partir de 9 H à la maison des Sociétés à Bron (69) (à coté de la bibliothèque Municipale de Bron, Square GRIMMA). A l'ordre du jour:

.. Stratégie du MEP Rhône-Alpes en vue de l'Assemblée Nationale du 1er novembre;

.. Organisation de la région Rhône-Alpes;

.. Manifeste et programme;
.. Stratégie en vue des élections municipales locales.

Pour tout renseignement: MEP,
4 rue Bodin, 69001 LYON.

**DANS NOS PROCHAINS NUMEROS
DES DOSSIERS SUR**

LA PUBLICITE

LE TIERS-MONDE

LES BARRAGES EN HAUTES MONTAGNES

LA CHASSE

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



● Je souhaite connaître ce journal. Je désire alors le recevoir pendant quelques temps et profite de la formule d'ABONNEMENT D'ESSAI : 8 numéros pour 50 F (*)

● Je suis intéressé. On va enfin savoir ce que font les autres, quand et comment. Je prends un ABONNEMENT SIMPLE : 26 numéros pour 150 F. (*)

● Enfin le journal que j'espérais ! En attendant de prendre contact avec l'association, je prends une ABONNEMENT DE SOUTIEN : 26 numéros pour 250 F. (*)

● J'ai envie de soutenir financièrement ce journal. Je fais un DON de 500 F (*) qui me donne droit à un abonnement pour 26 numéros.

NOM : PRENOM

Adresse :

Code postal :

Commune :

(*) chèque à l'ordre de Philippe BROCHET à retourner avec ce bon rempli à l'adresse de l'association :
" COURANT ALTERNATIF " - 4, rue Bodin - 69001 LYON